

CONTE MUSICAL, SCIENTIFIQUE ET ILLUSTRÉ

L'Ancêtre

Cahier des charges technique
et conditions d'accueil



FORMATION	DURÉE	LANGUES
Narrateur · violoncelle · piano	1 h 30	Français · anglais

Ce document précise les conditions nécessaires à l'accueil du spectacle. Toute adaptation doit faire l'objet d'un accord préalable avec l'équipe artistique.

VERSION DU 10 AOÛT 2026

En intérieur

L'organisateur veille à ce que la salle, la scène et les équipements soient disponibles, installés et testés avant l'arrivée des artistes.

- Accueil des artistes. Loges propres, chauffées ou climatisées selon la saison, fermant à clé et situées à proximité de la scène, avec sanitaires accessibles.
- Lumière. Dispositif d'éclairage scénique adapté, établi à partir d'un plan de feu validé en amont, avec régie lumière opérationnelle et personnel qualifié.
- Son. Dans toute salle de plus de 100 places, la sonorisation du piano et du violoncelle est obligatoire : microphones adaptés, système de diffusion dimensionné pour la salle, retours si nécessaire et régie son avec technicien.
- Projection. Écran grand format installé en fond de scène et vidéoprojecteur à courte focale. L'installation doit assurer une image nette sans ombre portée du narrateur ni des musiciens placés devant l'écran.
- Piano. Piano acoustique accordé le jour de la représentation. Minimum requis : Yamaha C3, quart-de-queue. Préférence : Steinway & Sons B pour une salle de moins de 200 places ; Steinway & Sons D pour une salle de 200 places ou davantage.
- Plateau. Trois pupitres stables, avec éclairage individuel si les conditions de scène l'exigent.
- Régie vidéo. Un régisseur doit être présent pendant la répétition et la représentation afin de déclencher les images conformément au conducteur texte-image fourni par l'équipe artistique.

POINT ESSENTIEL

La projection fait partie intégrante de la dramaturgie. Le positionnement de l'écran, du vidéoprojecteur et des artistes doit être validé lors de l'installation afin de préserver simultanément la visibilité du public et la qualité de l'image.

En extérieur

- Horaire. Le spectacle ne peut être présenté qu'au coucher du soleil ou de nuit, la projection des images et l'éclairage scénique étant indispensables.
- Scène. Une scène surélevée, plane, stable, couverte et sécurisée est obligatoire afin d'assurer une bonne visibilité au public et de protéger les artistes ainsi que le matériel.
- Protection. Les instruments, les équipements de projection et les artistes ne doivent en aucun cas être exposés à la pluie, à l'humidité, au vent ou à des variations de température incompatibles avec la représentation.
- Équipements. Les exigences applicables en intérieur restent requises : éclairage scénique et régie lumière, projection à courte focale, sonorisation et régie son, piano, trois pupitres et régisseur vidéo.

CONDITIONS COMMUNES

Déclarations, cachets et accueil

SACEM. L'organisateur effectue l'ensemble des déclarations et règlements obligatoires. Un justificatif doit être transmis à l'équipe artistique avant la représentation.

Cachets. Les montants ci-dessous sont exprimés en revenu net, par artiste et par représentation, et doivent être déclarés via le GUSO. Les cotisations et charges employeur s'ajoutent à ces montants et restent intégralement à la charge de l'organisateur.

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	PIANISTE	VIOLONCELLISTE	NARRATEUR	TOTAL NET / REPRÉSENTATION
1	1 000 €	1 000 €	1 500 €	3 500 €
2 ou 3 · réduction de 20 %	800 €	800 €	1 200 €	2 800 €
Plus de 3 · réduction de 30 %	700 €	700 €	1 050 €	2 450 €

Transport, repas et hébergement. Tous les frais sont intégralement pris en charge par l'organisateur, qui règle directement les prestataires. Aucun frais ne sera avancé par les artistes.

En France, l'hébergement est prévu en chambres individuelles dans un hôtel classé au minimum trois étoiles. À l'étranger, un niveau de confort supérieur et adapté au contexte local est demandé, après validation préalable avec l'équipe artistique.

CONTACT PROGRAMMATION

contact@valentincarayol.com